

SYNDICALISME SUPPLÉMENT AU N° 3299 DU 17 FÉVRIER 2011 HEBDO

LES ARGUMENTAIRES ➤ L'EMPLOI DES JEUNES

NÉGO

“ Le risque d’une
“génération sacrifiée”
est bien présent ”

La France compte aujourd’hui plus d’un million de chômeurs de moins de trente ans. Le risque d’une “génération sacrifiée” est donc bien présent. C’est pourquoi la CFDT a demandé à ce que l’emploi des jeunes soit placé au cœur de l’agenda social 2011. Une négociation sur ce thème s’est ouverte le 8 février dernier.

La CFDT y poursuit plusieurs objectifs :

- renforcer l’accompagnement des jeunes demandeurs d’emploi,
- accroître le nombre de jeunes en alternance et la qualité de leur formation,
- booster l’embauche de jeunes qualifiés dans les secteurs professionnels stratégiques,
- lutter contre les recours abusifs aux stages,
- lutter contre la pénurie de logements pour les jeunes.

“ Près d'1 million de jeunes de moins de 30 ans sont au chômage ”

CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ

LA SITUATION DES JEUNES EST GRAVE

- Depuis au moins trente ans, les jeunes sont devenus (avec les seniors) les variables d'ajustement de l'emploi en entreprise : si 60 % d'entre eux accèdent rapidement et durablement à l'emploi, 15 % se stabilisent plus tardivement et surtout 25 % s'insèrent difficilement dans l'emploi, vivent un chômage prolongé et la précarité.
- Depuis 2008, le chômage des jeunes a augmenté de 30 %.
- Aujourd'hui, près d'un million de jeunes de moins de trente ans sont au chômage. Quatre sur dix le sont depuis plus d'un an.

“ Depuis 2008, le chômage des jeunes a augmenté de 30 % ”

POUR LA CFDT, CETTE SITUATION APPELLE DEUX TYPES DE RÉPONSES :

- **des réponses à moyen et long termes** que la future négociation sur la sécurisation des parcours professionnels devra apporter, car notre marché du travail n'est pas adapté aux enjeux qui sont posés ;
- **des réponses immédiates et concrètes** que cette négociation sur l'emploi des jeunes doit apporter en urgence, car la crise économique exacerbe la gravité de la situation des jeunes.

LES ENJEUX DE LA NÉGOCIATION

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

Pôle Emploi peine à offrir des solutions d'accompagnement renforcé pour chaque jeune demandeur d'emploi. Pour éviter que ces jeunes se voient enfermés dans des parcours précaires ou dans du chômage de longue durée, il faut renforcer leur accompagnement et leur offrir des perspectives concrètes.

ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PLACES EN ALTERNANCE POUR LES JEUNES ET LA QUALITÉ DE LEUR FORMATION

La crise a stoppé l'essor des contrats en alternance. En 2010, 170 000 contrats de professionnalisation et 410 000 contrats d'apprentissage ont été signés : c'est moins qu'en 2008. Il faut relancer les recours aux contrats en alternance tout en veillant à la qualité de ces formations.

BOOSTER L'EMBAUCHE DE JEUNES QUALIFIÉS DANS LES SECTEURS PROFESSIONNELS STRATÉGIQUES

Le plein emploi ne sera pas de retour à court terme. Les partenaires sociaux doivent donc s'engager sur des mesures actives pour l'emploi.

LUTTER CONTRE LES RECOURS ABUSIFS AUX STAGES

Nombre d'entreprises recrutent des stagiaires pour pallier leurs surcroûts tempo-

raires d'activité. Il faut réaffirmer la place du stage comme outil pédagogique, exclusivement utilisé dans le cadre d'une formation.

LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS POUR LES JEUNES

La hausse prévisible des loyers en 2011 ainsi que le manque d'offres locatives de petites surfaces (T1 et T2) sont des freins à l'accès des jeunes à un logement.

Il faut qu'Action Logement (ancien "1% Logement") s'engage concrètement.

CE QUE VEUT LA CFDT

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE MOINS DE 30 ANS

Chaque jeune qui s'inscrit à Pôle Emploi ou dans une mission locale doit bénéficier d'un accompagnement individualisé, qui pourrait s'inspirer de ce qui existe dans les dispositifs destinés aux licenciés économiques du type CRP (Convention de reclassement personnalisé).

UN ENGAGEMENT CHIFFRÉ DU PATRONAT

La CFDT veut que le patronat s'engage :

- sur un nombre minimum de contrats de professionnalisation signés dans les prochaines années,

- sur un nombre minimum d'apprentis que les entreprises devront accueillir dans les années à venir.

La CFDT veut que les fonctions publiques recrutent aussi des jeunes en alternance.

LE RECENTRAGE DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION SUR LES JEUNES LES PLUS EXPOSÉS

La CFDT veut que les contrats de professionnalisation signés soient attribués au moins à :

- 60 % pour des jeunes demandeurs d'emploi,
- 50 % pour des jeunes peu ou pas qualifiés.

.../...



.../...

L'ÉLABORATION CONCERTÉE D'UNE « CHARTE POUR UNE ALTERNANCE DE QUALITÉ »

La CFDT veut que cette charte :

- définisse les tâches des différentes personnes participant au tutorat du jeune en alternance,
- donne des garanties sur les conditions de travail du jeune,
- engage les employeurs en matière de mixité et de diversité.

LA CRÉATION D'UN DISPOSITIF « EMPLOI INNOVATION »

Ce dispositif concernerait les filières professionnelles stratégiques, telles que définies par les États généraux de l'industrie. En contrepartie de l'embauche d'un jeune pour au moins cinq ans, les entreprises bénéficieraient d'aides allouées par le « Fonds social pour l'emploi des jeunes » (voir encadré).

LA CRÉATION D'UN DISPOSITIF DE PRÉ-EMBAUCHE

La CFDT veut sécuriser la prise en charge d'un jeune par une entreprise avant son embauche effective. L'employeur pourrait financer tout ou partie de la formation du jeune en contrepartie d'un engagement du jeune à rester un certain nombre d'années dans l'entreprise.

Pour financer toutes ces mesures...

La CFDT veut la création d'un « Fonds social pour l'emploi des jeunes ». Créé à partir de fonds paritaires existants (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, Unedic, etc.), ce fonds aurait pour but d'assurer le financement, mais aussi le pilotage et le suivi, de la mise en œuvre des mesures pour l'emploi des jeunes.

LA REQUALIFICATION DE TOUT STAGE DE PLUS DE TROIS MOIS

La CFDT veut que tout stage de plus de trois mois soit requalifié en contrat de travail ou en contrat de pré-embauche. Elle veut aussi que tout stage de plus de trois mois ouvre accès à des droits sociaux (retraite, chômage, etc.).

LA MOBILISATION ACTIVE D'ACTION LOGEMENT

La CFDT veut qu'Action Logement :

- construise 15 000 logements en direction des jeunes,
- incite les bailleurs sociaux à pratiquer davantage la colocation à laquelle recourent nombre de jeunes.

La CFDT veut aussi que la garantie des risques locatifs (GRL) soit renforcée pour que les jeunes en soient réellement bénéficiaires.

UNE AIDE AUX CONDITIONS DE VIE DES JEUNES EN ALTERNANCE

En lien avec l'État ou les entreprises, cette aide, telle que peuvent en bénéficier les étudiants, doit porter sur :

- le transport,
- l'accès à la culture,
- la restauration, ...

LES ARGUMENTAIRES sur [cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

La version électronique
de ce document
est téléchargeable
depuis le site www.cfdt.fr
dans la rubrique
Boîte à outils / Argumentaires.

